



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 13 février 2026,

SÉCURITÉ

Appels à projets dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance

La préfecture de la région Guadeloupe lance les appels à projets du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) au titre de l'année 2026.

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) soutient les actions de prévention de la délinquance et de la radicalisation mises en œuvre au niveau local.

Il permet également de cofinancer certains investissements relatifs à la vidéoprotection de la voie publique, à la sécurisation d'établissements scolaires ou de lieux de culte, ou encore l'achat d'équipement pour les policiers municipaux.

Les dossiers de demande de subventions doivent être déposés avant le lundi 20 avril 2026 **uniquement via les formulaires dématérialisés suivants :**

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/prefecture-971-fipd-2026> pour les actions de prévention de la délinquance et de la radicalisation

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/prefecture-971-fipd-2026-securisations> pour le soutien à la vidéoprotection, à la sécurisation des établissements scolaires et à l'équipement des polices municipales

Contact : Bureau de la sécurité intérieure / pref-fipdr@guadeloupe.gouv.fr